GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE

DOSSIER CLUB



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que le Club de Gymnastique Rythmique Grand Mottoise vous accueille à La Grande Motte, les 11,12 et 13 décembre, à l'occasion de cette compétition régionale réunissant les Individuelles Nationales A et B, les équipes Fédérales et les Ensembles Nationaux.

Accueillir une compétition de cette envergure est toujours un moment particulier pour notre club. C'est l'occasion de partager notre passion pour la gymnastique rythmique, de mettre en lumière le travail et l'engagement des gymnastes, et de faire vivre les valeurs qui nous sont chères : le respect, le dépassement de soi, la solidarité et le plaisir de pratiquer.

Depuis de nombreuses années, GRGM s'investit avec enthousiasme pour faire découvrir et développer notre discipline au plus grand nombre. Cette compétition est une nouvelle occasion de faire rayonner notre sport et notre ville, grâce à l'implication de toutes celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre pour rendre cet événement possible.

Je tiens à remercier chaleureusement la Fédération, la Ville de La Grande Motte, nos partenaires, les juges, les entraîneurs et l'ensemble des bénévoles. Leur disponibilité, leur confiance et leur engagement sont indispensables à la réussite de cette manifestation.

Je souhaite à toutes les gymnastes une très belle compétition, empreinte d'émotion, de plaisir et de réussite. Que chacune et chacun puissent exprimer pleinement son talent et être fiers du chemin parcouru.

Bienvenue à La Grande Motte et excellente compétition à toutes et à tous !

Maud FIORITTO
Présidente du Club de Gymnastique Rythmique Grand Mottoise

CHAMPIONNAT REGIONAL DES INDIVIDUELS
LA GRANDE-MOTTE, LES 12 et 13 DECEMBRE 2026

LIEU DE LA COMPETITION

Lieu de compétition et accueil club : Palais des Sports
Avenue du bois couchant
34280 LA GRANDE-MOTTE



Les spectateurs devront rejoindre directement les gradins à l'étage par les escaliers extérieurs.

Accès par l'autoroute A9 en venant de l'Ouest	Accès par l'autoroute A9 en venant de l'Est
Prendre l'autoroute A 709 « direction Montpellier centre »	Prendre la sortie 26 Le Grau du Roi / Aigues-Mortes
Prendre la sortie 29 Montpellier Est / Carnon / La Grande Motte / Aéroport	Suivre Gallargues le Montueux puis Montpellier A9 et Espace Lunel Littoral,
Suivre sur 16 km sur la D62 et prendre la sortie « La Grande Motte »	Suivre sur 10 km D34 La Grande Motte et prendre la sortie « La Grande Motte » sur le D62e1
Tourner à droite au feu sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	
Au deuxième feu à droite prendre avenue de la Petite Motte	
Au rond-point, prendre la 2ème sortie avenue du bois couchant	

Plans



CHAMPIONNAT REGIONAL DES INDIVIDUELS
LA GRANDE-MOTTE, LES 12 et 13 DECEMBRE 2026

PARKING :

Nous vous conseillons de vous garer sur l'un des deux parkings suivants :

- **Parking du collège Philippe LAMOUR :** 275 avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte
- **Parking des arènes :** Avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte

Plan de circulation des gymnastes :

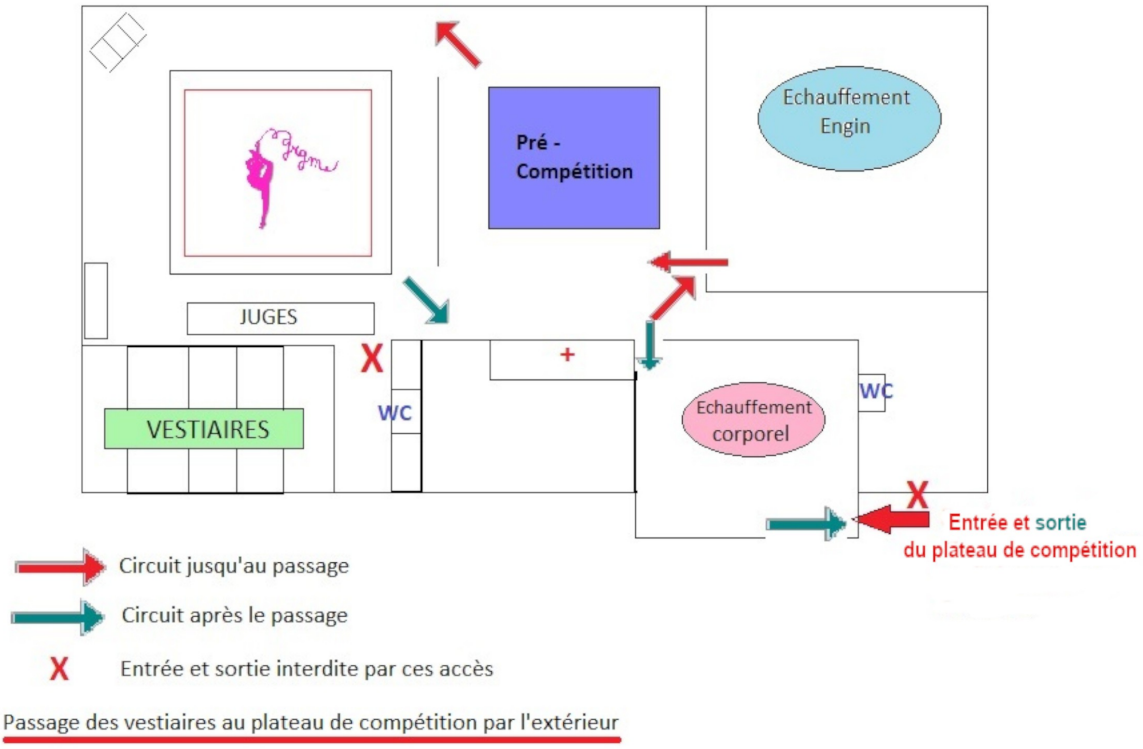

Aucune gymnaste ne sera autorisée à rentrer dans une des salles d'échauffements si ce n'est pas son horaire.

Merci de respecter le minutage qui vous sera communiqué.

Une fois le passage effectué, merci de veiller à ce que les gymnastes rejoignent l'espace « public » à l'étage par le chemin défini, ceci afin de ne pas « encombrer » les différentes salles.

Il est interdit de prendre des photos et de filmer sur le plateau de compétition.

CHAMPIONNAT REGIONAL DES INDIVIDUELS
LA GRANDE-MOTTE, LES 12 et 13 DECEMBRE 2026

INFORMATIONS UTILES

Contact

Pour tous renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de contacter le club :

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE
Chez Mme FIORITTO Maud
102 allée des Fauvettes
34280 LA GRANDE-MOTTE
✆ : 06.63.89.08.77
E-Mail : gymnastiquerythmiquegm@gmail.com
grgmcompetition@gmail.com

Accueil Club et Officiels

L'accueil des clubs et des gymnastes s'effectuera à l'entrée public. Vous trouverez votre enveloppe d'accréditations.

L'ouverture des portes sera à 7h15 le samedi 12 et 7h le dimanche 13

Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition par le club organisateur.
Des minutages et ordre de passage seront affichés dans les différentes salles.

Merci donc de prévoir vos documents.

Seuls les juges auront un ordre de passage fourni sur les tables.

Les officiels et les juges convoqués sont invités à se présenter à l'accueil des clubs, afin de récupérer leur accréditation et documents relatifs à l'organisation de la compétition. L'hôtel des officiels sera l'hôtel « Les rives bleues »

Entrée

L'entrée sera payante au tarif de **7** euros par personne pour 1 jour et **10** euros par personne pour 2 jours.
Gratuit pour les gymnastes et les enfants moins de 10 ans.

Restauration sur place

Vous trouverez sur le lieu de la compétition une restauration rapide avec sandwichs, hot-dogs, friandises, boissons chaudes ou fraîches.
Un système de jetons est mis en place pour toute la buvette. Il vous servira de monnaie d'échange sur les différents stands. Ces derniers seront a acheter à la caisse d'entrée.
Paiement en carte bancaire possible.
Pour tout compte club, une pièce d'identité sera demandée en garantie sur la durée de la compétition.

Photographe (sous réserve)

Un photographe sera présent sur le plateau de compétition. Un stand sera mis en place au niveau des gradins.

N'oubliez pas de remplir le droit à l'image via le lien pour les gymnastes ne désirant pas être prises en photo.

Informations sur la ville

Si vous prévoyez de passer le week-end sur la Grande-Motte, vous pouvez préparer votre venue en consultant :

- Le site de la ville : **www.lagrandemotte.fr**
- Le site de l'office de tourisme : **www.lagrandemotte.com**

Hébergements :

Hôtel Les Rives Bleues**
3 place de l'Église
34280 LA GRANDE-MOTTE
+33 (0)4.67.56.07.77
resa@hotel-lesrivesbleues.com
...
Tarif préférentiel avec code : GRGM26 en contactant directement l'hôtel
76€ pour 1 pers / 86€ pour 2 pers / 96€ pour 3 pers / 106€ pour 4 pers (le petit déjeuner est compris dans le tarif).

Hôtel Le Quetzal ***
Allée des jardins
34280 LA GRANDE MOTTE
Tel: 04.67.56.61.10
Email: contact@hotel-quetzal.com

Best Western Golf Hôtel ***
1920, avenue du Golf
34280 LA GRANDE-MOTTE
Tél : +33(0)4 67 29 72 00
Email : contact@golfhotel34.com

Hotel Europe***
Allée des Parcs
34280 LA GRANDE-MOTTE
+33 (0)4.67.56.62.60
resa@hoteleurope34.com

Hôtel Saint-Clair, côté Plage***
Avenue de l'Europe
Plage du Point Zéro
34280 LA GRANDE-MOTTE
+33 (0)4.67.56.57.77
contact@hotelsaintclair.com

CHAMPIONNAT REGIONAL DES INDIVIDUELS
LA GRANDE-MOTTE, LES 12 et 13 DECEMBRE 2026

INFORMATIONS TECHNIQUES

Engagements :

Les engagements des gymnastes se font de manières automatiques mais doivent être vérifiés par les clubs. Ils sont a régler en ligne directement sur le site de la Fédération
Les engagements des Juges à engager sur ENGAGYM à chaque compétition avant la date définie par le comité régional. **La date de forclusion est fixée au 28 novembre.**

Forfaits :

La déclaration d'un forfait se fait sur ENGAGYM : Attention a bien respecter la procédure réglementaire

Accréditations :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs comme indiquées précédemment et selon les consignes fédérales :

- 1 accréditation pour un chef de délégation,
- 1 accréditation par gymnaste,
- 1 accréditation par juge
- 1 entraîneur pour 3 gymnastes

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaire de leur licence 2026/2027, pour obtenir leur laissez passer, aucune dérogation ne sera délivrée.

La délivrance des accréditations sera établie selon les engagements réalisés.

Juges :

La réunion de juges se déroulera préalablement en visioconférence.
La date limite d'engagement des juges est fixée au 26 novembre.
Lorsqu'un juge n'est pas inscrit sur une rotation il devra monter dans les tribunes par l'accès extérieur.
Rappel de la tenue : Haut blanc (chemise de préférence), veste, pantalon ou jupe (noire ou bleu marine)
Les chaussures à talons sont interdites sur le parquet du plateau de compétition.

Support Musicaux :

• Les musiques doivent être déposées sur le site fédéral « DJGym ».
Pour des raisons organisationnelles, merci d'être à jour dans vos musiques au 1 Décembre 2026.
• Les informations nécessaires à la SACEM doivent être correctement renseignées via « DJGym »
Il est conseillé de prévoir un double de vos musiques sur clé USB le jour de la compétition classées sous le même intitulé que DJGym.

Gymnastes :

Les gymnastes recevront un bracelet à leur arrivée par leur entraîneur. Il sera ôté pour le passage en musique.

A la fin de leurs passages, les gymnastes devront automatiquement remonter dans les tribunes en suivant **obligatoirement** le sens de circulation.

Entraîneurs :

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et en baskets. Interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.

Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

Les vestiaires :

Nous vous demandons de respecter ces lieux (vestiaires et sanitaires). Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Salles d'échauffements et de compétition :

Pendant la compétition, les aires d'échauffements seront délimitées dans différentes salles attenantes à la salle de compétition. Celles-ci seront accessibles selon un planning établi, merci de le respecter.

L'ensemble de ces salles ne sera accessible qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation.

Attention : Nous rappelons aux entraîneurs de bien **respecter le minutage des salles,** notamment pour les gymnastes ayant deux passages en repassant par la salle engin afin de ne pas encombrer la salle de pré-compétition.

La nourriture et les boissons (mise à part les bouteilles d'eau) sont interdites sur le plateau de compétition

De plus, nous vous informons que l'utilisation de **talc est interdite** dans l'enceinte du palais des sports.

Engins de remplacement :

Chaque club devra prévoir ses engins de remplacements.

DOSSIER CLUB

Vous devrez remplir en ligne en suivant le lien ci-dessous le formulaire du club avant le 1 Décembre 2026 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdipPqns-JjWBuHmgWO9vHQRO_v4Dp97dfKsh9x_Yjw7HEz9Q/viewform?usp=header

Vous pouvez également recopier le lien dans la barre d'adresse du navigateur Pour un meilleur fonctionnement nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs "Google Chrome" ou "Mozilla Firefox".

Ci après avoir copier le lien celui ci ne fonctionne pas merci d'avertir directement le COL par mail à grgmcompetition@gmail.com, le lien ayant une durée limité un nouveau lien vous sera alors envoyé.

Seule la fiche pour ouvrir un compte à la buvette sera à remplir et à signer.
Vous la trouverez en fin de dossier.
Elle sera ensuite à renvoyer à l'adresse mail suivante :
grgmcompetition@gmail.com avant le 1 Décembre

Vous devrez nous renvoyer avant le 1 Décembre 2026 :

- **Par lien électronique :** La fiche d'identification du club

- **Par courrier électronique :** La fiche buvette (grgmcompetition@gmail.com)

CHAMPIONNAT REGIONAL DES INDIVIDUELS
LA GRANDE-MOTTE, LES 12 et 13 DECEMBRE 2026

OUVERTURE D'UN COMPTE BUVETTE

Nom du club (en toutes lettres) :
Ville : Sigle :

Je soussigné(e) président(e) du club cité ci-dessus,
demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat Régional des individuels organisé par le club de Gymnastique Rythmique Grand Mottoise les 12 et 13 Décembre 2026.

Une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue avant le départ du club lors du règlement de la note)
Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

- -
- -
- -
- -

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation du club.**

Fait à : le

Signature du (de la) président(e)